



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Emploi des jeunes

Question au Gouvernement n° 3272

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Valérie Six.

Mme Valérie Six. Monsieur le Premier ministre, environ 750 000 jeunes vont entrer sur le marché du travail en septembre prochain. Leur avenir est entre nos mains. Notre pays traverse une crise sanitaire inédite. Aujourd'hui, nous nous préparons à une crise économique de grande ampleur.

Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, Élisabeth Borne, a déclaré : « L'objectif, c'est aucun jeune sans solution à la rentrée. » Le 23 juillet dernier, vous avez présenté le plan jeunes, doté de 6,5 milliards d'euros sur deux ans, afin de lutter contre le chômage des jeunes. Sachez que nous saluons ce plan – « un jeune, une solution » – et que nous serons vigilants quant à sa mise en œuvre.

Les services de Pôle emploi et les missions locales s'attendent à une recrudescence des inscriptions des 16-25 ans d'ici à la fin de l'année. Quels moyens humains et financiers allez-vous mobiliser pour aider ces structures d'accompagnement, qui accueillent et orientent nos jeunes vers un emploi ou une formation, et leur permettre d'honorer les objectifs fixés ? Le temps est compté d'ici au 1er janvier 2021, date butoir pour l'octroi des aides promises par le Gouvernement.

La troisième loi de finances rectificative prévoit que la prime exceptionnelle à l'embauche des apprentis est versée sans condition aux entreprises de moins de 250 salariés. Pour les autres, son octroi est conditionné à l'atteinte d'un objectif de 5 % d'apprentis dans l'effectif total de l'entreprise. Nous souhaitons relancer l'apprentissage en France, peu importe la taille de l'entreprise. Le Gouvernement serait-il favorable à la suppression de cette condition, afin de soutenir tous les apprentis ?

L'avenir de nos jeunes, c'est l'avenir de notre pays. Ne les décevons pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement.

Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement. C'est avec une certaine émotion que je réponds, pour la première fois, à une question au Gouvernement. La semaine dernière, je siégeais encore à vos côtés sur ces bancs (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I.*), et passer de l'autre côté est forcément impressionnant. Je suis également émue car je serai responsable, auprès de Jean-Michel Blanquer, de la jeunesse et de l'engagement. Comme vous l'avez souligné, c'est une tâche essentielle,...

M. Pierre Cordier. Historique !

Mme Sarah El Haïry, *secrétaire d'État*d'autant que nous sortons d'une crise majeure.

Ce plan pour la jeunesse, doté de 6,5 milliards d'euros, est un acte fort, que vous avez d'ailleurs salué. Il est composé de plusieurs volets : une compensation de cotisations jusqu'à 4 000 euros pour le recrutement d'un jeune de moins de 25 ans à un salaire pouvant aller jusqu'à deux SMIC, ce seuil permettant aux jeunes diplômés d'en bénéficier également ; 100 000 missions de service civique supplémentaires ; des mesures en faveur de l'apprentissage et de l'alternance, dont vous avez évoqué l'importance. Ainsi, la rémunération des jeunes en alternance sera augmentée de 200 euros pour les moins de 16 ans et de 500 euros pour les 18-25 ans ; c'est un effort considérable d'accompagnement.

Notre jeunesse est plurielle : certains jeunes cherchent du travail, d'autres étudient, d'autres encore recherchent une mission. Il faut accompagner toute notre jeunesse, quel que soit son chemin. Nos jeunes n'ont pas non plus les mêmes chances selon les territoires – territoires ruraux confrontés aux problèmes de mobilité, zones périurbaines ou ultra-urbaines, ou encore quartiers prioritaires de la politique de la ville –, mais il faut répondre à chacune de nos jeunesses et accompagner ses ambitions. Le Gouvernement sera aux côtés des jeunes, de tous nos jeunes. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-I et Agir ens.)*

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Six](#)

Circonscription : Nord (7^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3272

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Jeunesse et engagement

Ministère attributaire : Jeunesse et engagement

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 juillet 2020](#)